

Réf: Dossier 376166

Avis de constitution

SOCIETE « LA SOCIETE S.D.S.K »

Siège ABIDJAN ATTINGUIE AUTOROUTE DU NORD KM
34, Lot 23, Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 13/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA SOCIETE S.D.S.K »

Objet : TRANSPORT DE FOND DE TASSES ,
DECHARGEMENT DE FOND DE TASSES,
CHARGEMENT EN VRAC DE COLIS,
ENTRETIEN DES ESPACES VERTS,
ENTRETIEN DES PANIERS,
RECONDITIONNEMENTS DES COLIS,
ENTRETIEN DE LA CHAINE DE PRODUCTION,
PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ATTINGUIE AUTOROUTE DU NORD KM 34, Lot 23, Ilot 25

Dirigeant(s) M KAH BERTHE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00447 du 15/01/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02783/GTCA/RC/2025 du 15/01/2025

